

Objet : Halle Olympique - Organisation et tarifs – Spectacle de Noël – Mercredi 11 décembre 2019 – 14h et 16h30

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté de Communes Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal et de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,

Considérant la nécessité de mettre en place des tarifs pour le spectacle de Noël le Mercredi 11 décembre 2019, programmé à la Halle Olympique,

Décide

Article 1 : Les tarifs pour le spectacle de Noël programmé à la Halle Olympique, le Mercredi 11 décembre 2019 à 14h et 16h30 sont fixés comme suit :

- Tarif adulte : 17 €
- Tarif enfant : 15 €
- Tarif réduit : 15 €
- Tarif PMR : 15 €
- 3 places PMR achetées = 1 place accompagnant gratuite
- 1 place PMR achetées = 1 place accompagnant gratuite

Les recettes seront encaissées pour le compte de la Halle Olympique.

Article 2 : Les autres modalités d'organisation de cette manifestation seront fixées par convention avec l'organisateur (sécurité, ...).

Article 3 : M. le Directeur de la Halle Olympique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 26 novembre 2019

Le Président
Franck LOMBARD

